

# REMETTRE LES RÉGULATIONS DANS LE VISEUR

## Les réglementations et les propositions

Par la loi de régulation financière française promulguée le 26 octobre 2010, la France entend renforcer la régulation, la surveillance et le contrôle des acteurs et des marchés financiers.

La loi crée notamment une nouvelle structure de supervision, l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP). Sur le papier on peut penser que la création de l'ACP est positif mais le monde de la finance est composée de conglomérats (mélant des activités bancaires, des activités d'assurances et des activités sur les marchés financiers) que l'ACP n'appréhende que par le biais de leurs activités bancaires, et non dans leur totalité.

Il faudrait une autorité unique pour les trois pôles d'activité à l'image de ce que le Royaume-Uni a mis en place avec le Financial Services Authority (FSA).

L'ACP s'articule avec l'Autorité des marchés financiers (AMF). Cette dernière ne sanctionne presque jamais les entorses à la régulation, et quand elle le fait ses sanctions sont souvent annulées a posteriori par les tribunaux.

Par exemple, la Commission des sanctions de l'AMF a décidé, lundi 17 janvier 2009, de disculper l'ensemble des acteurs présumés d'un délit d'initiés au sein de l'entreprise EADS. En 2006, l'AMF avait constaté plusieurs ventes de stock-options du titre de l'entreprise quelques mois avant l'annonce des retards dans la production de l'Airbus A380. Mais après trois ans d'investigations, la Commission des sanctions du gendarme de la bourse a décidé de jeter l'éponge et de

A L'ÉCHELLE EUROPÉENNE, TROIS AUTORITÉS ONT ÉTÉ CRÉÉES, CHACUNE ENCADRANT LES TROIS ACTIVITÉS DES CONGLOMÉRATS FINANCIERS (BANQUE, ASSURANCE, TITRES). MAIS, CES TROIS INSTITUTIONS EUROPÉENNES SONT CENSÉES TRAVAILLER ENSEMBLE, SANS QU'IL N'AIT ÉTÉ CRÉÉ UNE INSTITUTION FÉDÉRALE QUI RECOUVRE LES TROIS. L'ACP A EN PRINCIPE D'AVANTAGE DE POUVOIR DE SANCTION DISCIPLINAIRE, C'EST LÀ QU'EST LE PROGRÈS, EST-CE QUE ÇA VA POUR AUTANT CHANGER QUELQUE CHOSE ? IL FAUT ATTENDRE ET VOIR.

mettre hors de cause l'ensemble des parties concernées par son enquête. Même quand ils en ont le mandat, ces organismes n'ont pas forcément les moyens ou l'indépendance pour sanctionner fortement.

## Les banques "too big to fail" et les risques systémiques

L'industrie financière est composée de conglomérats qui mêlent activités bancaires, activités d'assurance et activités sur les marchés financiers. Ces conglomérats sont les banques dites « too big to fail » : tellement puissantes sur le plan financier et politiques, que leur faillite peut entraîner la faillite de milliers de ménages ou celle d'un État, et entraîne d'autres banques dans sa chute. Les risques pris sur les marchés financiers se reportent sur les autres activités qui sont normalement plus stables tel que le crédit aux ménages.

Après la crise, qui a démontré la fragilité de ces mal-nommés « too big to fail », l'enjeu est d'empêcher la propagation des risques, et donc de démanteler ces conglomérats. Cela passe par d'abord par la séparation des activités bancaires classiques des activités sur les marchés financiers.

Au États-Unis, le Plan Volker, qui portait sur ce point, a été complètement édulcoré sous la pression des lobbys. Les banques se sont « filialisées » pour contourner la loi (une des techniques de contournement employées : les banques ferment leurs bureaux de trading pour compte propre et créent des hedge-funds pour mener la même activité).

En Europe, on se refuse encore à scinder les activités bancaires. Au manque de volonté politique s'associe la force de frappe du lobby bancaire : quand les banquiers ne sont pas eux-mêmes régulateurs, ce sont les régulateurs qui sont capturés par les banques.

## Encadrement des bonus

Le 13 janvier 2001, un rapport a été remis à Christine Lagarde. Il s'intitule « Contrôle des rémunérations des professionnels de marché ». Retour sur une mesure emblématique du G20 de Pittsburg (octobre 2009) que les grandes banques s'étaient engagées à respecter. Si le rapport ne livre aucun nom des banques avec lesquelles il a collaboré, il nous apprend par contre que celles-ci (elles sont au nombre de six) ont alloué 3 milliards de bénéfices à titre de bonus pour 2009 (à titre indicatif, les 40 premiers bonus sont tous plus élevés que les salaires des patrons du CAC 40). Les bonus ont été protégés des pertes récentes, et une partie a été versée sous forme d'actions pour éviter les charges patronales lourdes accompagnant la cession de telles sommes. Selon le rapport, les opérateurs de marchés (communément appelés traders) sont clairement dans une position de force vis-à-vis de leurs employeurs, ce qui explique que ceux-ci leur concèdent des bonus aussi élevés. Les auteurs pointent du doigt le manque d'information mis à disposition par les banques sur leurs activités, ainsi que le fait que celle-ci est non standardisée, et donc non-comparable d'une banque à l'autre. Il en conclut qu'il est désormais dans le rôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) de collecter et de standardiser ces informations.



En 2009 à Londres, le G20 se donne trois ans pour instaurer une croissance mondiale durable et équilibrée et réguler la finance mondiale. Il semble bien décidé à prendre des décisions. Pour preuve, la déclaration sur les banques des ministres des finances du G20 réunis à Londres le 5 septembre 2009 : "Nous, Ministres des Finances et Gouverneurs de banques centrales du G20, réaffirmons notre engagement à renforcer le système financier pour éviter la prise de risque excessif, les crises futures et soutenir la croissance durable". La présidence française du G20 conclut ce cycle de 3 ans. Qu'est-il advenu des déclarations d'intention ?

La crise financière de 2008 s'est déclenchée dans le secteur bancaire américain. Elle a été permise par une politique monétaire laxiste des banques centrales vis-à-vis de la sphère financière. En septembre 2008, la faillite d'une grande banque américaine, Lehman Brothers, déclenche une crise financière sans précédent depuis 1929. En effet, de nombreuses banques lui avaient prêté de l'argent sans garantie et donc sans espoir de recouvrement. En France, ces banques sont BNP Paribas (qui avait prêté 405 millions d'euros à Lehman Brothers), la Société générale (479 millions d'euros), le Crédit agricole (270 millions d'euros) et Dexia (350 millions d'euros). La crise s'est étendue à la finance mondiale, facilitée par la libre circulation des capitaux.

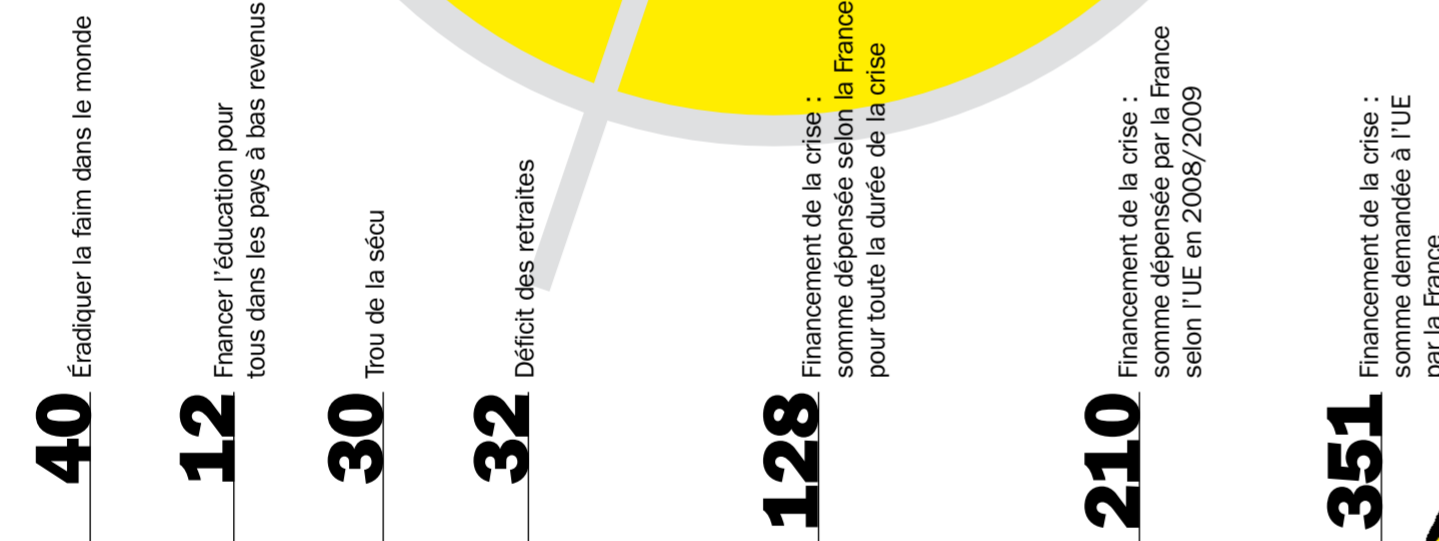
Conséquences : Les banques rechignent à prêter. Des milliers de PME sont au bord de la faillite. Le pouvoir d'achat des ménages est en jeu, l'accès au crédit également. Les gendarmes des marchés s'interrogent alors sur la nécessité de réguler.

La crise financière a mis en lumière l'absence de réglementations. Les banques ont été pointées du doigt pour leurs prises de risques inconsidérés, pour leur avidité aux profits à court-terme.

Les responsables politiques ont semblé dans un premier temps reconnaître l'urgence de la situation. Le G20 s'est réuni dans le but de stabiliser la finance mondiale et d'offrir un espace de dialogue entre pays industrialisés et pays émergents, condition nécessaire à la sortie de crise.

Mais passées les déclarations d'intention du G20, pas ou peu de changements effectifs ont été mis en place. Nos dirigeants ont-ils la mémoire tellement courte qu'ils ne considèrent plus les réformes indispensables ? Ou se laissent-ils trop influencer par le lobby de l'industrie financière et bancaire et préfèrent faire payer leurs populations ?

**“ La France n'a pas été épargnée puisqu'elle a pris la très mauvaise habitude de copier les mœurs les plus... ”**



**BANK BANG!**

LES BANQUES EN LIGNE DE MIRE

SI LE G20 RATE ENCORE LA CIBLE... NOUS NE LA RATERONS PAS !

**BANK BANG!**

Ont participé à la rédaction de cette brochure :  
 Arnelie Canonne, Gillias Josses, Dominique Pignon, Juliette Rousseau, Michel Viglier  
 Aitec - Attac - Février 2011

Sources  
 Open secret - Center for responsive politics  
 Fédération française des banques  
 BNP Paribas - Rapport d'activité de BNP Paribas  
 Mediapart  
 Corporate Europe Observatory  
 Worst Lobby Awards (organised by Corporate Europe Observatory, FCEE, Lobby Control & Spinwatch)  
 Would bank on them (Corporate Europe Observatory, FCEE, Lobby Control & Spinwatch)

... sulfureuses du capitalisme anglo-saxon, surtout quand elles permettent d'accumuler de formidables et rapides pactoles, mais elle ne s'est pas empressée d'importer la régulation et la transparence qui va le plus souvent avec " (citation Médiapart)

EN FRANCE, UNE LOI SUR LA RÉGULATION FINANCIÈRE A ÉTÉ VOTÉE FIN 2010 MAIS QUI NE CHANGE PAS VÉRITABLEMENT LA DONNE. LES LIENS ENTRE POUVOIR POLITIQUE ET POUVOIR FINANCIER EN FRANCE SONT AUSSI ENTREMÊLÉS QU'AILLEURS.

+54%

AUX ÉTATS-UNIS, LE NOMBRE DE LOBBYISTES EMPLOYÉS PAR L'INDUSTRIE FINANCIÈRE ET BANCAIRE A AUGMENTÉ DE 54% AU COURS DES TROIS PREMIERS TRIMESTRES 2010 PAR RAPPORT À 2009. ENTRE JANVIER ET SEPTEMBRE 2010, 3659 LOBBYISTES ET 720 AGENCES DE LOBBYING ONT TRAVAILLÉ POUR DES ENTREPRISES QUI ONT FAIT PRESSION EXPLICITEMENT LE PROJET DE LOI DODD-FRANK. QUE DIRE AU FINAL, DE CES RÉFORMES VOULUES PAR LES DÉMOCRATES ?

LES ENGAGEMENTS DU

CIBLE... RATÉE!

trois ans après le 1<sup>er</sup> G20 et ses engagements, état des lieux des promesses (non) tenues.

# A BOUT PORTANT LES LOBBIES CONTRE LES RÉGULATIONS.

Le lobby de l'industrie financière et bancaire est un des plus féroce qu'il soit et ses dirigeants ont le bras long. Comme c'est souvent le cas dans le capitalisme à la française, les dirigeants de conglomerats financiers ont la bénédiction du pouvoir politique. Les représentants des banques n'ont eu de cesse de dénigrer l'utilité de la régulation arguant que l'accumulation de mesures pénaliserait à terme le financement de l'économie. Petite visite de l'antichambre des réformes via Bâle III, la directive européenne sur les hedge-funds, celle sur les produits dérivés et un célèbre cas de pantouflage.

## EXEMPLE 1

La menace selon laquelle le financement de l'économie repose sur le système bancaire (visant à protéger celui-ci des tentatives de régulation) s'est trouvée au cœur de la directive européenne sur les hedge-funds. Mais les activités des banques sont multiples, et toutes ne bénéficient pas à l'économie dite « réelle ». Leurs activités sur les marchés par exemple visent essentiellement un profit à court terme et peuvent avoir des impacts dramatiques sur les prix du marché, déstabilisant gravement l'économie.

Plutôt contre-productif quant au financement de l'économie donc.

Une bataille féroce a été engagée par les gestionnaires de hedge-funds qui ont déposé 900 des 1700 amendements qui ont largement vidé la directive européenne de son contenu.

QU'EST-CE QUE SONT LES HEDGE FUNDS ?

LES HEDGE FUNDS SONT DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCULATIFS DÉCONNECTÉS DE L'ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA BOURSE. ILS INTERVIENNENT SUR LES MARCHÉS DES ACTIONS MAIS AUSSI SUR LES OBLIGATIONS, LES DEVICES, LES MATIÈRES PREMIÈRES, L'IMMOBILIER ET LES ENTREPRISES NON COTÉES.

LES FONDS ALTERNATIFS SONT TRÈS PEU RÉGLEMENTÉS ET APPRÉCIER LEUR RISQUE EST DIFFICILE POUR UN INVESTISSEUR PARTICULIER.

## EXEMPLE 2

Au cours de ces mêmes discussions sur la directive encadrant les hedge-funds, l'Association européenne des investisseurs en capital risque (EVCA <http://www.evca.eu>) a envoyé une lettre à la Commission européenne. Cette lettre, signée par 700 petites et moyennes entreprises, prévient que la directive telle qu'elle est prévue serait néfaste à leur activité. Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit que la grande majorité des entreprises signataires de cette lettre appartiennent entièrement ou partiellement ou sont financées par des fonds spéculatifs membres de l'EVCA.

## EXEMPLE 3

Royal Bank of Scotland a annoncé en avril 2010 qu'elle avait engagé l'ancien Commissaire européen à l'industrie, Günter Verheugen, en tant que « conseiller senior et vice-président des Marchés et activités bancaires générales en Europe, Moyen-Orient et Afrique ». M. Verheugen, qui avait quitté la Commission tout juste deux mois plus tôt, avait été impliqué de très près dans la réforme du secteur bancaire. Cette promotion soulève un clair conflit d'intérêt – qui explique probablement l'intérêt de Royal Bank of Scotland pour l'ancien commissaire. Les connaissances internes et les contacts de Verheugen donnent à la banque un net avantage. Le porte parole de la Royal Bank of Scotland célébrant le recrutement de Verheugen, a déclaré : « Son expérience en politique européenne et ses contacts sur le plan national et international sont de véritables atouts pour RBS ». On n'en doute pas !

L'UNION EUROPÉENNE S'EST ÉGALEMENT ENGAGÉE SUR LA VOIE DES RÉFORMES MAIS PLUS DE DEUX ANS APRÈS LA CRISE, PEU DE DÉCISIONS ONT ÉTÉ PRISES ET CELLES-CI ONT ÉTÉ LARGEMENT AFFAIBLIES PAR LE LOBBY FÉROCE DE L'INDUSTRIE FINANCIÈRE ET BANCAIRE.

## EXEMPLE 4

ISDA, l'Association internationale des produits dérivés, et son renommé membre Goldman Sachs, a rapidement réagi face à la menace d'une réglementation. Il a poussé la Commission à mettre en place un groupe d'experts sur les produits dérivés, qui est contrôlé par ses membres (Goldman Sachs Deutsche Bank et BNP Paribas) et a ainsi émis des conseils à la Commission allant dans le sens d'une réglementation plus modérée.

Ils ont par ailleurs animé des ateliers au Parlement européen pour « former » les assistants des députés. Ils ont également fait pression pour éviter les restrictions sur la spéculation des denrées alimentaires, proclamant que la spéculation n'engendrait pas de « risque financier systémique ». Enfin, la banque d'investissement Goldman Sachs s'est immiscée dans la quasi-totalité des groupes consultatifs de la Commission européenne sur la réglementation du marché financier après la crise.

LES PRODUITS DÉRIVÉS SONT DES PRODUITS PAR LESQUELS DEUX CONTREPARTIES ONT LA POSSIBILITÉ DE NÉGOCIER À TERME (À UNE DATE FUTURE FIXÉE PAR LE CONTRAT ENTRE LES DEUX CONTREPARTIES) UN ACTIF FINANCIER SOUS-JACENT (ACTION, DEVISE, MATIÈRE PREMIÈRE, OBLIGATION, ETC ...) COTÉ AU COMPTANT (C'EST-À-DIRE AU JOUR LE JOUR, SELON L'OFFRE ET LA DEMANDE DE L'ACTIF SUR LES MARCHÉS FINANCIERS). ILS ONT ÉTÉ CRÉÉS POUR PERMETTRE AUX ENTREPRISES DE SE COUVRIR CONTRE DIFFÉRENTS TYPES DE RISQUES FINANCIERS. ILS ONT DANS UN PREMIER TEMPS CONCERNÉ LES MATIÈRES PREMIÈRES. SONT ENSUITE APPARUS LES PRODUITS DÉRIVÉS SUR LES DEVICES, SUR LES TAUX... PLUS LE MARCHÉ EST ACTIF, PLUS NOMBREUX SONT LES INTERVENANTS ET PLUS NOMBREUSES SONT LEURS TRANSACTIONS, PLUS LE PROCESSUS DE RÈGLEMENT/LIVRAISON DEVIENT COMPLIQUÉ ET FRAGILE, LE DÉFAUT D'UN SEUL INTERVENANT POUVANT PARALYSER L'ENSEMBLE DU PROCESSUS.

## ENGAGEMENT 1

RÉGLER LES RISQUES SYSTÉMIQUES liés à l'existence de grands groupes bancaires, dont le gigantisme entraînerait en cas de faillite des défaillances en cascade. Ce sont les fameuses « too big to fail » (en lien avec Les banques « too big to fail » et les risques systémiques).

## ➔ RÉALITÉ

Un nouvel organisme, le Conseil de Stabilité Financière, a été créé. Il remplace le Forum de Stabilité Financière créé en 1999. Les règles prudentielles ont été renforcées via la demande d'augmentation des fonds propres des banques, suivant le comité Bâle 3.

## MAIS

les activités hors-bilan ne sont toujours pas interdites, la séparation des banques de dépôts des banques d'investissement n'est pas prévue.

## ENGAGEMENT 2

SUPPRIMER LES PARADIS FISCAUX.

## ➔ RÉALITÉ

La nouvelle liste publiée par l'OCDE en avril 2009 ne compte plus que 9 territoires sur la liste grise. MAIS :

- Les sanctions promises n'ont jamais été définies
- Les pays du Sud ne bénéficient absolument pas des avancées bilatérales en termes d'échange d'information fiscale
- Les pays du G20 ont décidé de concentrer leurs efforts sur la désignation des territoires non coopératifs mais ne travaillent pas sur le contrôle de l'activité des utilisateurs des paradis fiscaux et judiciaires

## ENGAGEMENT 3

TAXER LE SECTEUR FINANCIER

Plusieurs idées de taxes ont été évoquées :

- La « Financial Stability Tax », qui servirait à alimenter un fonds de secours pour les banques en cas de nouvelle crise;
- La « Financial Activity Tax » alimenteraient les budgets nationaux mis à mal par les plans de sauvetage des banques ;
- La Taxe sur les transactions financières a également été abordée. Plusieurs études ont démontré la possibilité de sa mise en œuvre. Elle porterait sur les 6 000 milliards de dollars qui s'échangent chaque jour sur les marchés financiers, soit 74 fois le PIB mondial. Un simple taux de 0,05% dégagerait chaque année entre 300 et 750 milliards d'euros. Taxer la finance, la désarmer et financer le développement est l'idée que porte ATTAC depuis sa création en 1999.

## ➔ RÉALITÉ

Rien n'a, à ce jour, été fait pour mettre ces taxes en place !

## ENGAGEMENT 4

RÉFORMER LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

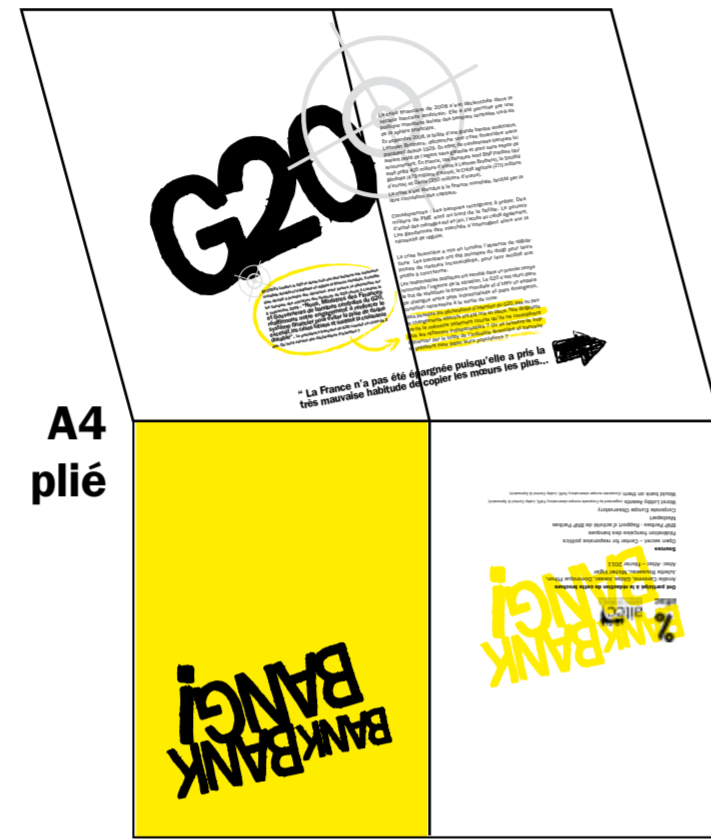
## ➔ RÉALITÉ

- Plusieurs rapports lui sont commandés par le G20 ;
- Un rééquilibrage limité des voix au conseil d'administration a été mis en œuvre mais aucune remise en cause du dogme néolibéral qui le dirige malgré les nombreux échecs de ses interventions ;
- Le FMI a été doté de nouvelles ressources importantes alors qu'il était à l'agonie et soumis aux mêmes politiques d'austérité que celles qu'il impose aux pays où il intervient ;

BANK BANK BANG!



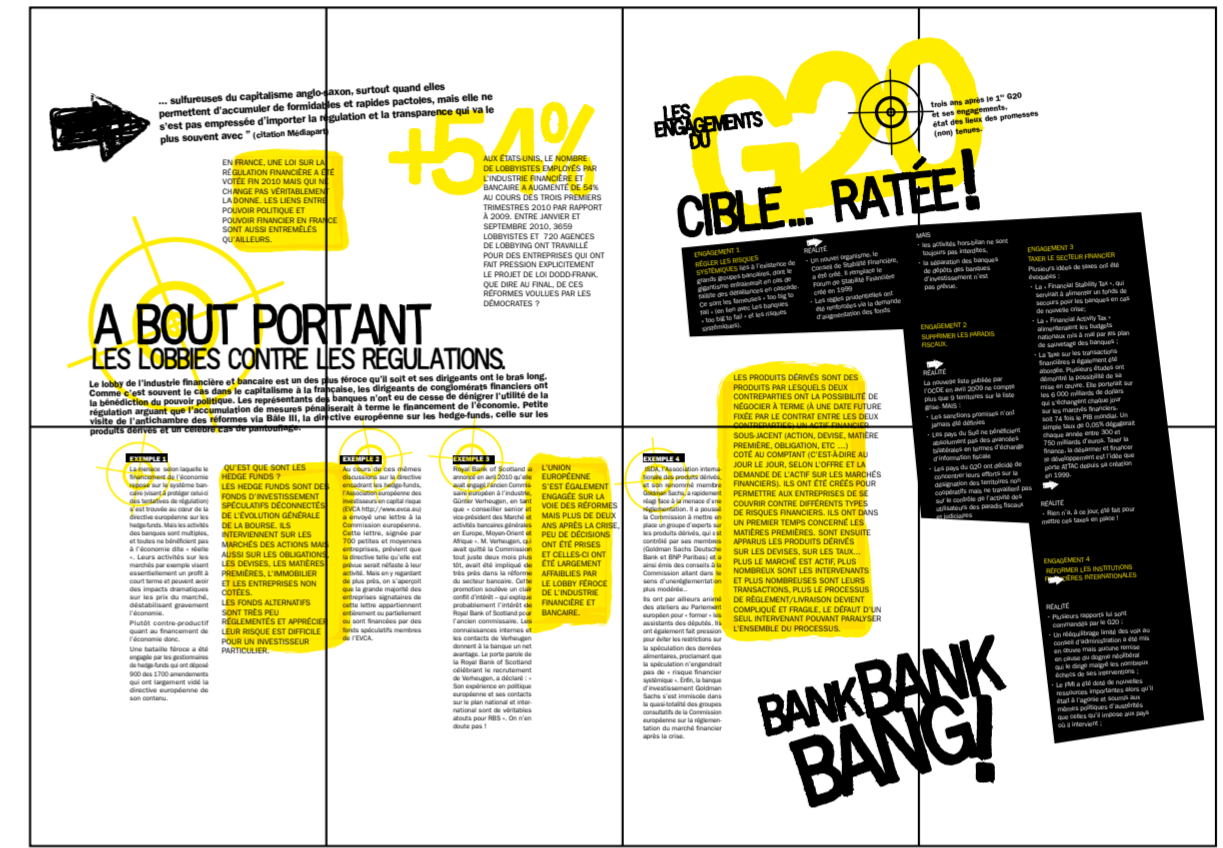
A4 ouvert



A3 ouvert



A2 ouvert



A2 ouvert